

### Annexe 3

#### Demande de dérogation à l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre le bruit pour les CHANTIERS ou TRAVAUX en dehors des horaires autorisés

**Adresser la demande au maire (ou préfet si plusieurs communes concernées simultanément) au moins 45 jours avant le début de l'évènement**

**Demandeur :**

Nom .....

Prénom .....

Agissant au nom de (le cas échéant) .....

Adresse .....

Tél .....

Fax .....

Courriel .....

**Travaux :**

Nature des travaux .....

Lieu des travaux (adresse précise) .....

Horaires et dates des travaux .....

**Nuisances sonores :**

Sources potentielles de nuisances sonores ex : compresseurs, matériels, engins,...) : .....

Motifs justifiant la demande de dérogation : .....

Descriptif des dispositions prises pour préserver l'audition des personnes participant aux travaux et limiter les éventuelles nuisances sonores pour le voisinage<sup>2</sup> : .....

Information préalable des riverains (y compris des communes voisines) : .....

**Pièces à joindre :**

- Plans de situation et cadastral du lieu des travaux (avec localisation du projet, des sources de bruit, et des habitations les plus proches (y compris des communes voisines), et le cas échéant, avec l'indication des zones particulièrement sensibles (hôpitaux, maternités, maisons de convalescence, de retraite ou autres établissements similaires),

Fait à ..... Le .....

Signature

<sup>2</sup>Cf. recommandations du guide n°4 du Conseil national du bruit « bruits des chantiers » sur le sites internet du ministère de l'environnement et du Centre d'information et de documentation sur le bruit (CIDB).